

----- Original Message -----

From: |
To:
Cc: papy1
Sent: Monday, July 06, 2009 11:02 AM
Subject: dossier de monsieur

Bonjour,

Monsieur [redacted] n'a fait part de votre dernière proposition datée du 30 juin 2009.

Comme depuis le début du dossier de monsieur [redacted], je pense que vous n'allez pas donner réponse à ce mail en vous cachant derrière le fait que je n'ai pas procuration sur le compte de monsieur [redacted]. Vous pouvez si vous le souhaitez donner réponse à monsieur [redacted].

A propos de l'absence de réponse, il est à noter que malgré la demande écrite de monsieur [redacted], demande remise en vos mains par monsieur [redacted] en ma présence le 6 mars 2009, vous n'avez de votre côté jamais donné réponse au courrier adressé [redacted] n date du 8 février 2009.

Ce courrier demandait la position de [redacted] sur 2 irrégularités (à mon sens) constatées dans le dossier de monsieur Engel

- non prise en compte de l'indivision frappant le bien en vente à [redacted]
- aucune estimation de la valeur de cette maison

Vous ne répondez pas à ces remarques et à l'inverse, vous faites 5 mois plus tard des propositions pour le moins curieuses: un taux de 4,15% sur 11 ans est très peu compétitif.

Je viens de me renseigner auprès de ma banque. Elle me propose un taux de 4,02% pour une durée de 15 ans. Et cette banque n'a fait aucune faute dans mon dossier (car je persiste à croire que vous savez pertinemment que [redacted] n'est pas exempté de reproches dans le dossier de monsieur [redacted]).

Et pour parfaire le tout, vous relancez par courrier recommandé le 30 juin du fait d'une non réponse à votre premier courrier du 5 juin. Depuis le 8 février 2009, combien aurions nous du faire de courriers recommandés?

Pour information, nous nous sommes rapprochés d'une association des usagers de la banque (type AFUB bien connue des banquiers). Celle-ci est en train de nous préparer une étude sur les fautes de chacun et sur les conséquences de celles-ci. Dès réception de cette étude, nous vous ferons bien entendu passer les observations de cette association que vous ne manquerez pas alors de faire passer à votre service juridique.

A ce moment là, je souhaite sincèrement que [redacted] puisse faire une proposition SERIEUSE en rapport avec son rôle actif dans la constitution pour le moins curieuse de ce dossier.

Nous → eux.

date à une proposition du 30 juin 2009
faisant suite à un courrier de

..... janvier 2009 et une
rencontre en mars 2009

+ une relance d'eux du 30 juin car pas
de réponse de nous à un
courrier du 5 juin!

Monsieur _____, en copie de ce message est bien entendu au courant de mes différentes démarches.
Ayez simplement en mémoire qu'en général, la loi est faite pour protéger les plus faibles. Et que si je mesure le rapport de force entre _____ et Monsieur _____, je pense qu'il est en votre faveur.

Si jamais vous souhaitez répondre à mon message.....dans l'attente, je vous présente mes sincères salutations.

----- Original Message -----

From: ---

To: _____

Sent: Tuesday, June 30, 2009 6:15 PM

Subject: Prêt immobilier de substitution

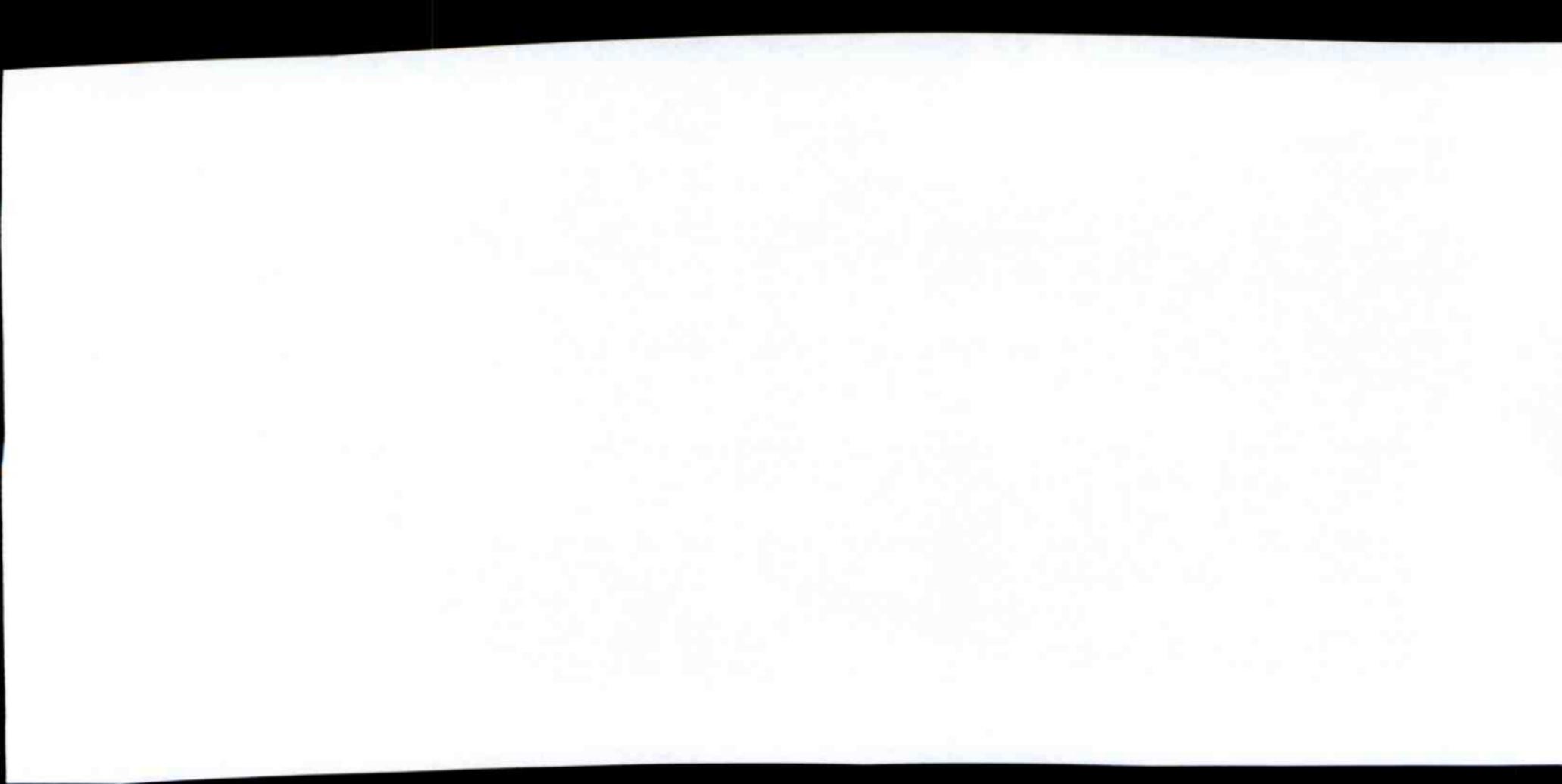
Monsieur,

Sauf erreur de notre part, vous ne nous avez pas fait part de votre sentiment, par courrier papier ou électronique, à la suite de l'envoi de notre lettre du 5 juin.

Nous avons besoin de connaître votre position sur la proposition qui y figure afin de pouvoir aller plus avant dans la résolution de cette affaire.

A cet effet, nous vous prions de trouver ci-dessous copie de la nouvelle lettre que nous vous envoyons ce jour, contenant des données actualisées.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.



le 30 juin 2009

MULHOUSE

Monsieur

Objet : prêt immobilier
de substitution

Monsieur,

Faisant suite à notre première proposition du 5 juin restée sans réponse, nous vous prions de trouver ci-après une nouvelle proposition concernant le prêt que nous pourrions vous consentir pour le financement partiel du rachat du solde de votre crédit-relais :

Les caractéristiques en seraient les suivantes :

- montant : 55.000 €
- durée : 11 ans
- taux fixe : 4,15 % hors assurance
- remboursement 519,69 € par mois hors assurance
- assurance du prêt ci-dessus jusqu'à l'âge de 75 ans (décès – incapacité totale) : taux 1,50 % sur capital d'origine soit 68,75 € par mois
- frais de dossier : néant
- garantie : hypothèque de 1^o rang sur bien financé ou caution Crédit-Logement
- condition suspensive : remboursement de la différence entre le solde du crédit-relais et le montant du prêt simultanément à la mise en place de celui-ci

Cette offre ne vaut pas accord de financement. Les conditions ci-dessus ont une durée de validité jusqu'au 15 juillet 2009. Passé ce délai, elles seront susceptibles d'être révisées en fonction de l'évolution de nos indices de référence.

Nous espérons qu'elles rencontreront votre agrément, auquel cas vous voudrez bien nous faire retour d'un exemplaire du présent document revêtu de votre acceptation.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur, en nos sentiments distingués et les meilleurs.

Responsable de la Clientèle des Particuliers Responsable des Relations Consommateurs